

Rapport

Date de la séance du CE: 15 février 2017
Direction : Direction des finances
N° d'affaire :
Classification : Non classifié

Conférence des statistiques : Scénarios démographiques régionalisés pour le canton de Berne jusqu'en 2045 (édition 2016)

Table des matières

1	Situation initiale	2
2	Méthode.....	2
3	Hypothèses et pertinence des résultats.....	2
4	Résultats	2
4.1	Evolution générale dans le canton de Berne par scénario	2
4.2	Mutation profonde de la pyramide des âges	3
4.3	Evolution variable d'une région à l'autre	4
5	Eventail d'utilisations	5
6	Communication des résultats.....	5
6.1	Utilisation interne	5
6.2	Utilisation externe	5
7	Proposition.....	5



1 Situation initiale

Ces dernières années, la population a augmenté davantage que prévu par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2010. D'après une analyse plus précise des diverses composantes, ce sont surtout les arrivées dans le canton de Berne qui ont été sous-estimées. Cette évolution et la refonte complète des scénarios démographiques des cantons en 2016 par l'OFS ont conduit à revoir également les prévisions pour les différentes régions du canton de Berne. Ainsi, les acteurs cantonaux et régionaux disposent de bases de planification remises à jour.

2 Méthode

Comme les années précédentes, les présents scénarios démographiques régionalisés pour le canton de Berne sont fondés sur les scénarios de l'OFS et recourent, comme ceux-ci, à la méthode dite des composantes : les différentes composantes de l'évolution démographique (mortalité, natalité et mouvements migratoires) ont été considérées indépendamment les unes des autres et pour chaque commune. Les résultats ont ensuite été agrégés en valeurs régionales et ajustés à ceux de l'OFS.

Le modèle de projection élaboré spécifiquement pour le canton de Berne permet d'analyser les diverses composantes par zone géographiquement réduite, de compiler les résultats pour n'importe quelle région du canton et de les ajuster facilement selon la région (délimitations territoriales).

3 Hypothèses et pertinence des résultats

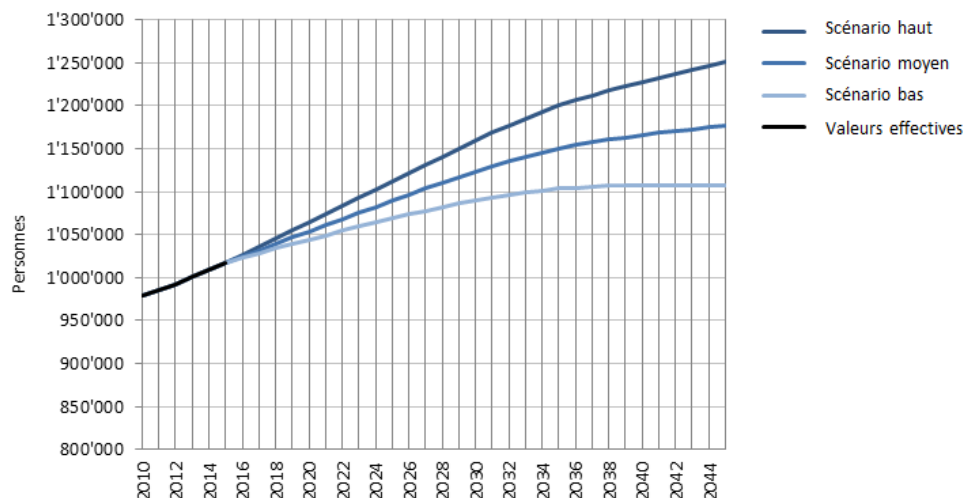
Les projections ont été calculées selon la méthode des trois scénarios utilisée par l'OFS, à savoir un scénario « moyen » (scénario de référence), un scénario « bas » et un scénario « haut ». Alors que le scénario « moyen » table sur la prolongation des tendances observées ces dernières années, le scénario « haut » combine des hypothèses favorables à la croissance démographique. Le scénario « bas » regroupe les hypothèses tablant sur une croissance démographique faible, voire en recul. Selon les auteurs, ces trois scénarios décrivent les marges plausibles de la future évolution démographique. Les hypothèses ont été choisies sur la base des tendances constatées à ce jour. Les changements politiques, économiques et sociétaux ne sont toutefois que partiellement prévisibles. C'est pourquoi les scénarios démographiques de la Confédération et du canton doivent être réexaminés, voire adaptés périodiquement.

4 Résultats

Dans les 30 ans qui viennent, le canton de Berne verra sa population augmenter, comme presque tous les cantons. Cette croissance démographique est due en premier lieu à l'immigration. Il faut en outre s'attendre à un net vieillissement de la population. La démographie ne va toutefois pas évoluer de la même manière dans toutes les régions du canton de Berne.

4.1 Evolution générale dans le canton de Berne par scénario

Selon le scénario « moyen », la population résidente du canton de Berne devrait progresser, ces 30 prochaines années, de 160 000 personnes pour atteindre 1 177 000 habitants en 2045, ce qui représenterait une croissance annuelle moyenne de 0,49 pour cent (CH : 0,67%). Pour le canton de Berne, le scénario « haut » chiffre à 1 251 000 personnes (+233 000) la population résidente à l'horizon 2045, tandis que le scénario « bas » aboutit à 1 107 000 habitants (+90 000) à la même échéance.

Illustration 1 : Evolution démographique dans le canton de Berne par scénario, 2010-2045

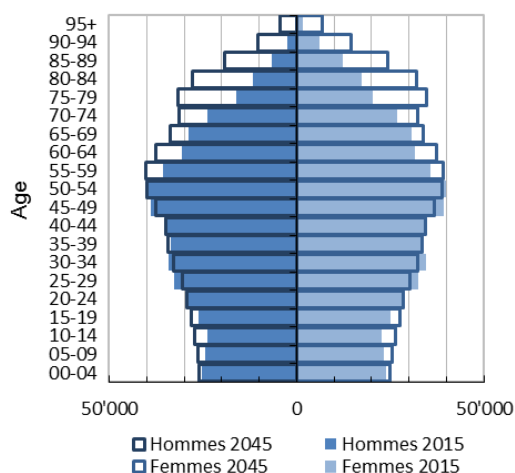
Source : Office fédéral de la statistique, STATPOP, SCENARIO

L'évolution démographique restera déterminée en grande partie par les mouvements migratoires dans le canton de Berne. Le scénario « moyen » prévoit encore un faible accroissement naturel jusqu'en 2020, avant que le nombre de décès dépasse celui des naissances.

4.2 Mutation profonde de la pyramide des âges

Dans le canton de Berne, la croissance démographique ira de pair avec une nette augmentation du nombre de personnes à l'âge de la retraite. La tranche d'âge actuellement bien représentée des 45 à 55 ans se déplacera progressivement vers le sommet de la pyramide.

D'après le scénario « moyen », le nombre des plus de 65 ans va augmenter de plus de 130 000 personnes, soit de 65 pour cent, entre 2015 et 2045. La proportion des personnes de cette tranche d'âge rapportée à la population totale passera ainsi de 20,1 pour cent actuellement à 28,6 pour cent.

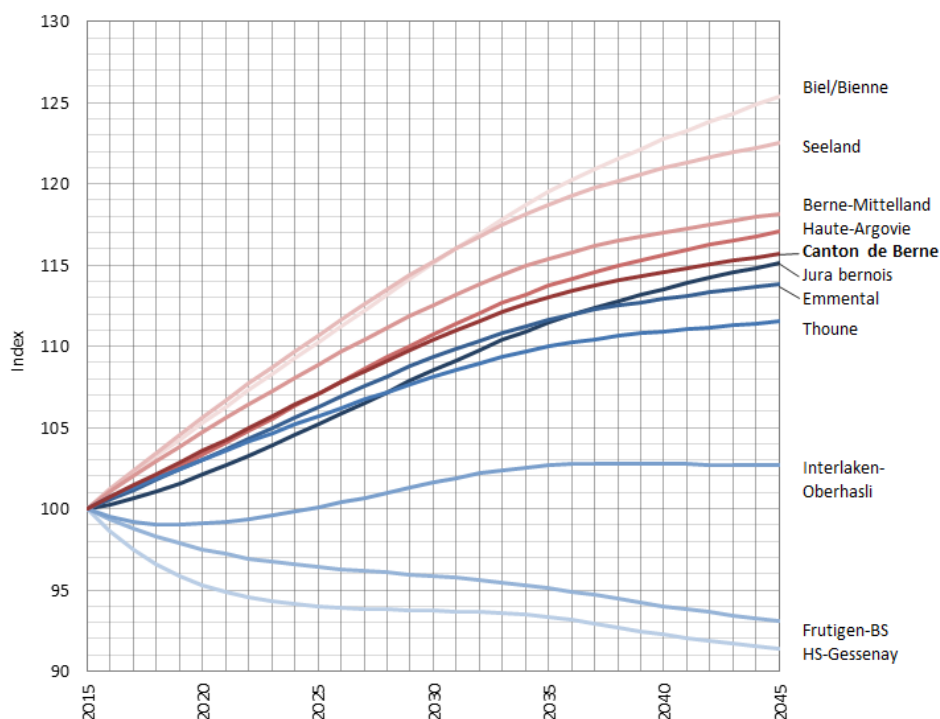
Illustration 2 : Structure par âge dans le canton de Berne en 2015 et 2045 selon le scénario «moyen»

Source : Office fédéral de la statistique, STATPOP, SCENARIO

4.3 Evolution variable d'une région à l'autre

Toutes les régions ne connaîtront pas une évolution démographique parallèle à celle prévue pour le canton. Alors que les arrondissements administratifs de Biel/Bienne, du Seeland, de Berne-Mittelland et de la Haute-Argovie afficheront des taux de croissance supérieurs à la moyenne cantonale, il faut s'attendre à une croissance faible, voire à un recul de la population des arrondissements administratifs de l'Oberland (sauf pour celui de Thoue).

Illustration 3: Evolution démographique 2015-2045 par arrondissement administratif, (scénario « moyen »)



Source: Calculs d'IC Infraconsult

L'évolution variable de la population est fonction du solde migratoire et du taux de natalité propres à chaque région. La structure d'âge actuelle joue également un rôle important.

Les arrondissements administratifs de Biel/Bienne, du Seeland et de Berne-Mittelland afficheront les croissances démographiques les plus fortes jusqu'en 2045. Les taux de croissance de 25,3 pour cent, 22,5 pour cent et 18,2 pour cent qu'ils enregistrent respectivement sont nettement supérieurs à la moyenne cantonale de +15,7 pour cent. Ces trois régions concentreront près des trois quarts de la croissance totale du canton.

Fait commun à tous les arrondissements administratifs, le nombre de décès va dépasser, à plus ou moins longue échéance, celui des naissances au cours de la période de projection. A moyen et long termes, la croissance démographique reposera donc uniquement sur l'excédent migratoire.

En outre, tous les arrondissements administratifs connaîtront un net vieillissement de leur population. Dans les arrondissements administratifs de Thoue, du Haut-Simmental-Gessenay, de Frutigen-Bas-Simmental et d'Interlaken-Oberhasli, les plus de 64 ans représentent déjà

une proportion supérieure à la moyenne du canton de Berne. C'est aussi ces arrondissements administratifs qui enregistreront les proportions les plus élevées de personnes de cette tranche d'âge en 2045 (de 31,3 à 32,7% de la population totale). C'est dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et de Berne-Mittelland que le vieillissement de la population va le moins progresser (respectivement 26,3 et 26,9% de la population totale en 2045). Cependant, le nombre de personnes âgées connaîtra dans l'arrondissement administratif de Berne-Mittelland une augmentation en valeur absolue plus forte que dans n'importe quel autre arrondissement, passant d'environ 81 000 à quelque 129 000 personnes.

5 Eventail d'utilisations

Cette nouvelle édition des projections démographiques régionalisées fournit aux acteurs cantonaux et régionaux des bases de planification remises à jour. Le but n'est pas seulement de planifier des infrastructures (établissements scolaires et voies de communication, hôpitaux et institutions pour personnes âgées) et des services (aide et soins à domicile ou accueil extra-familial des enfants), ou encore de dimensionner des zones à bâtir adéquatement ; cela permet aussi aux instances politiques d'examiner s'il convient de prendre des mesures destinées à infléchir l'évolution prévue.

6 Communication des résultats

Les prévisions démographiques constituent un fondement essentiel de la planification politique, indispensable pour fixer des priorités. Elles signalent en temps utile les évolutions probables, fournissant ainsi de précieux repères aux instances de décision. La Direction des finances a prévu diverses mesures visant à favoriser une large utilisation des données disponibles.

6.1 Utilisation interne

Les informations de base seront mises à la disposition de toutes les Directions et de la Chancellerie d'Etat sous la forme d'une base de données. Les collaboratrices et collaborateurs ont ainsi la possibilité de réaliser des analyses spécifiques à leur domaine, en s'adressant aux membres de la Conférence cantonale des statistiques ou au Service de coordination des statistiques pour obtenir des conseils.

6.2 Utilisation externe

Le rapport et les données statistiques peuvent être téléchargés à partir du site Internet de l'Administration des finances, qui fournit aussi des données détaillées sur demande.

6.3 Proposition

La Direction des finances propose au Conseil-exécutif d'adopter le projet d'arrêté ci-joint.

Berne, le 9 février 2017

LA DIRECTRICE DES FINANCES

Beatrice Simon
Présidente du Conseil-exécutif

Annexes

- Projet d'ACE
- Conférence des statistiques du canton de Berne (éditrice) : Scénarios démographiques régionalisés pour le canton de Berne jusqu'en 2045 (édition 2016), Berne